



PROCES-VERBAL REUNION DE CONSEIL DU 13 FEVRIER 2026

Convocation 4 février 2026 - Séance ouverte à 19h30.

Johan MAGNIN a été élu secrétaire de séance à l'unanimité

Présents : Amélie BERTAND, Christopher CORNU, Daniel GRILLET, Angélique MAITRE, Johan MAGNIN, Sandrine RECOUVREUX, Nathalie VANNIER

Absent(s) excusé(s)

Jérôme JACQUOT donne procuration à Christopher CORNU

Le quorum est atteint

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le Maire rappelle l'ordre du jour

1. Approbation ordre du jour
2. Approbation procès-verbal du 13 janvier 2026
3. Fixation du tarif des étiquettes adresses
4. Délibération transfert de compétence assainissement collectif
5. Présentation et approbation des documents comptables 2025 (CFU)
6. Affectation de résultat sur le budget 2026
7. Vote du taux des taxes
8. Vote du budget 2026
9. Point sur la CFE
10. Informations et questions diverses

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	7	1	8		

2) LECTURE ET APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 13/01/2026

Celui-ci est adopté à l'unanimité

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	7	1	8		

3) FIXATION DU TARIF DES ETIQUETTES ADRESSES

M. le Maire explique que toute personne qui fera la demande d'un jeu « d'étiquettes adresses » pour la propagande électorale devra s'acquitter des frais afférents : jeu d'étiquettes et impression

Il convient donc d'en fixer le prix.

Après discussion, le Conseil à l'unanimité

DECIDE de fixer le prix du jeu d'étiquettes adresses à 20 €

Un avis des sommes à payer (facture) sera établi à l'ordre du requérant.

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS 7	POUVOIR 1	POUR 8	CONTRE	ABSTENTION
-----------------------------------	---------------	--------------	-----------	--------	------------

4) DELIBERATION TRANSFERT DE COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

M. le Maire rappelle que chaque conseiller a été destinataire d'un courrier de la Communauté de Communes, expliquant le projet de transfert de la compétence assainissement collectif des communes suivantes : Château-Chalon, Commenailles, Domblans, Hauteroche, Le Louverot, Menétru- le-Vignoble, Plainoiseau, Voiteur, ainsi que du syndicat du SIARD, à la Communauté de Communes Bresse Haute-Seille au 1er janvier 2027

Il donne lecture du projet de délibération proposé par la CCBHS.

Après discussion, le conseil municipal à 2 voix CONTRE et 6 ABSTENTIONS

DECIDE DE S'ABSTENIR du fait que la commune de CHAUMERGY n'est pas concernée par ce point, mais prend néanmoins acte des différents points.

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS 7	POUVOIR 1	POUR 0	CONTRE 2	ABSTENTION 6
-----------------------------------	---------------	--------------	-----------	-------------	-----------------

5) PRESENTATION ET APPROBATION DU CFU 2025

Pour Rappel : Ce document relate les opérations comptables effectuées par le Trésorier et par le Maire pour l'année comptable 2025, les documents présentés montrent que les 2 comptabilités sont identiques.

Le Maire, concerné par ce point, se retire et ne prend pas part au vote

Adopté à l'unanimité des votants

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS 6	POUVOIR 1	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
-----------------------------------	---------------	--------------	-----------	--------	------------

6) AFFECTATION DE RESULTAT SUR LE BUDGET 2025

Au vu des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025, cumulés avec l'année 2024, la somme de 501 983.75 € sera affectée sur le budget 2026 comme suit :

148 723.23 € au 1068 en recette d'investissement afin de combler le déficit 2025

353 260.52 € au 002 en recette de fonctionnement

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	7	1	8		

7) VOTE TAUX DES TAXES POUR 2026

Rappel des taux 2025 :

Taux 2026

Taxe foncière bâtie	43.74	43.74
Taxe foncière non bâtie	35.24	35.24
Taxe habitation	9.16*	9.16*

*(*résidences secondaires et locaux vacants)*

Pour information, ces impôts ont rapporté en 2025 la somme de 184 095 € (article 73111 en fonctionnement)

Le Conseil décide à l'unanimité de maintenir les taux 2025 pour 2026.

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	7	1	8		

8) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 (présenté par Amélie BERTAND, membre de la commission finances réunie le 31 janvier 2026 et des remarques du Trésorier)

Le budget 2026 ainsi présenté s'équilibre

en fonctionnement à ... **843 666.52 €**

en investissement à ... **694 479.75 €**

est approuvé à l'unanimité

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	7	1	8		

9) POINT SUR LA CFE

M. le Maire donne la parole à Johan MAGNIN, membre du collectif CFE

Les professionnels et uniquement les TPE du territoire BHS ont vu leur CFE (Contribution foncière des entreprises) augmenter cette année d'une manière totalement disproportionnée (jusqu'à 6 fois supérieur par rapport à l'année dernière).

Après renseignement pris auprès du services impôts, il s'avère que cette taxe est définie par la CCBHS* (Communauté de Communes Bresse Haute Seille) car elle revient à la CCBHS.

Un cabinet de conseil financier (mandaté par la CCBHS) a recommandé cette augmentation de taxation. Il ressort que de nombreux délégués communautaires n'ont pas eu bonne connaissance des tenants et aboutissants de cette augmentation lorsqu'ils ont voté cette taxe. Les négociations avec la CCBHS sont en cours pour rediscuter de cette augmentation litigieuse et injuste à la vue des professionnels du territoire.

10) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Bilan des vœux** : on remercie le SIVOS et Mme la Directrice pour la mise à disposition de la salle de motricité de l'école. Environ 200 personnes étaient présentes ; le fait que ce soit le dimanche en fin de matinée a été apprécié. M. le Maire remercie la journaliste pour son article mais regrette qu'aucune photo n'a été prise au cours de la cérémonie. Il remercie également les conseillères qui ont préparé le diaporama. Le conseil a apprécié que soit présentée la psychologue libérale tout juste installée dans le local de l'ancien bureau de poste.

A) Point sur les réunions auxquelles a participé le Maire

- **14/01** « Nuits rebelles » avec Angélique MAITRE : repérage du site

- **15/01** réunion en mairie avec Daniel GRILLET : entretien avec 2 membres du cabinet en charge de l'étude sur le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Ils rencontrent tous les maires de la CCBHS et font le point sur la commune et voient avec le Maire ce qu'il souhaite éventuellement améliorer en matière d'urbanisme.

- **29/01** visite de la commune avec le responsable voirie de la CCBHS afin de répertorier les besoins en matière de curage et de dérasement des fossés ; ces travaux devraient avoir lieu au printemps. Un état des lieux des routes communautaires a également été effectué au cours de cette visite. L'impasse des Chênes et l'impasse et la rue des Petites Fouilles seront reprises en 2027 par la CCBHS.

- **29/01** Projet cabanes (de début mars à fin avril) : le site qui accueillera ce projet a été validé (vers la rue de la Chaux) et sera sécurisé par les intervenants eux-mêmes.

Y participeront : les enfants de l'école, le Colombier des Arts, Le Moulin de Brainans. Un autre projet sera organisé, dans la même période, avec la maison Ages et Vie. Les informations seront distribuées dans les boîtes aux lettres.

6/02 La commission impôts s'est réunie afin de reprendre ou valider la classification de certaines habitations dont les propriétaires ont déclaré des travaux depuis 2023. M. le Maire tient à remercier M. Crinquant (des services fonciers) pour sa présence et ces précieux conseils.

B) Point sur les bâtiments et travaux en cours et à venir

Salle des fêtes :

- Les travaux avancent : l'isolation est en cours et les huisseries seront posées semaine 8. Par suite du drame de Crans Montana, les services de la Préfecture ont rappelé les règles en matière de sécurité incendie et les matériaux à utiliser ; la salle des fêtes, comme tous les ERP sans salle de sommeil ne bénéficient pas de visite annuelle néanmoins, les travaux entrepris sont soumis à avis du SDIS en matière de sécurité incendie.

- à la suite du vol du cuivre dans la chaufferie une plainte a été déposée le 19/01/2026 en gendarmerie

- M. le Maire propose une corvée ménage le samedi 11 avril.

- le 12/02 M. le Maire a rencontré l'électricien et le cuisiniste afin qu'ils mettent en communs leurs attentes.

Ancienne Poste :

La filière assainissement du bâtiment est non conforme et doit être complètement revue.

Après avoir pris rendez-vous le 4/02 avec les services du SPANC pour définir les possibilités d'installation, un 1^{er} devis a été demandé à LAMARD TP.

Eglise / chaudière, pour rappel il y a bien de l'amiante dans l'installation. La commune doit faire réaliser le désamiantage. L'entreprise IMTC s'est rendue sur place, on attend un devis qui sera soumis au conseil.

Bâtiment Gendarmerie, plusieurs problèmes ont été réglés lors de la réunion du 5 février avec les AI (affaires immobilières) : les doublons de contrats de maintenance, les charges qui incombent à la gendarmerie et celles qui incombent à la commune (propriétaire du bâtiment), les travaux et les diagnostics à effectuer. Le projet de reprise global du système de chauffage du bâtiment qui est souvent en panne ou fonctionne mal a également été évoqué. L'entreprise IMTC est venue faire un état des lieux et voir quelles alternatives étaient possibles.

Bâtiment 2 pl du Champ de Mars panne de chauffage : la cuve était vide, ce qui a engendré une panne de la chaudière. Grâce à la réactivité des entreprises IMTC (chauffagiste) et Petrobress, le chauffage a pu être remis au bout de 48 heures. Néanmoins, une surconsommation de fuel a été constatée. (2000 litres avaient été livrés fin octobre 2025). Aucune explication pour le moment mais, par prudence, l'accès à la cuve sera verrouillé afin d'éviter le vol de combustible.

C) autres :

- **Problèmes haies non entretenues** : un courrier simple a déjà été envoyé aux propriétaires concernés, un rappel va être fait via les boîtes aux lettres. Si besoin des courriers en recommandés seront adressés aux réfractaires.

- Agenda des manifestations prévues en 2026

- La Fête de la musique le **samedi 20 juin**
- Le **dimanche 17 mai** vide grenier des ateliers bressans.
- La Fête de la musique le **samedi 20 juin**
- Le bal des pompiers le **mardi 14 juillet**
- Le **1er août** marche des ateliers bressans
- Les Jeudis de pays le **jeudi 13 août**
- Le **6 décembre** marché de Noël des ateliers bressans

D'autres manifestations seront proposées par nos associations au cours de l'année.

- réunions à venir :

24/02 : Daniel Grillet : sictom

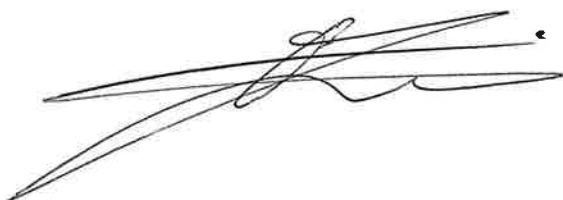
12/03 : Daniel Grillet : 3 rivières

Prochaine et dernière réunion de conseil : le 3 mars 2026

Séance levée à 23h00

Le secrétaire de séance

Johan MAGNIN



Le Maire

Christopher CORNU

